



Rapport d'activité 2007



Centre de ressources
Politique de la Ville
Bretagne et Pays de la Loire

19 rue Romain Rolland
44100 NANTES

Tél. : 02 40 58 02 03

Fax : 02 40 58 03 32

resovilles@resovilles.com

SOMMAIRE

| | |
|---|-------------|
| Introduction | p 2 |
| I – Capitaliser et mettre à disposition les ressources | p 4 |
| 1- Recensement et veille documentaire..... | p 4 |
| 2- Service Questions / Réponses | p 5 |
| 3- Publications..... | p 8 |
| 4- Site internet..... | p 10 |
| II – Mise en réseaux, organisation des échanges, confrontation pratiques | p 13 |
| 1- Rencontre des acteurs | p 13 |
| 2- Réseau national des directeurs de centres de ressources..... | p 15 |
| III – Appui et accompagnement des acteurs dans la recherche de problématiques..... | p 16 |
| 1- Atelier « observation »..... | p 16 |
| 2- Atelier « intégration » | p 20 |
| 3- Atelier «Réussite Educative » | p 20 |
| 4- Atelier «Emploi et Développement économique » | p 22 |
| 5- Atelier «Les conditions de réussite du projet urbain et social » | p 23 |
| IV - Journées thématiques..... | p 25 |
| V - Fonctionnement de RésO Villes | p 27 |
| VI - Conclusion..... | p 28 |

Introduction

L'ensemble de l'activité de RésO Villes s'appuie sur l'identification des acteurs et de leurs besoins.

En 2006, Youri GERE avait commencé un travail de rencontres des acteurs sur leurs sites.

A partir de septembre 2007, il a été remplacé par Muriel NOIROT, nouvelle chargée de mission, qui a poursuivi et approfondi le travail engagé.

I - Les visites sur site

La phase d'identification des acteurs est primordiale. Elle s'effectue lors de visites sur site qui sont l'occasion d'appréhender les enjeux territoriaux et leur déclinaison opérationnelle.

Au premier semestre 2007, Youri GERE avait rencontré les équipes des villes suivantes :

- Pays de la Loire : Allonnes, Angers, Cholet, Laval, Le Mans, Nantes, Rezé, Saint-Herblain, Saumur, Trélazé, Angers Métropole, CARENE et Nantes Métropole.
- Bretagne : Auray, Brest, Lanester, Lannion, Lorient, Morlaix, Quimper, Vannes et Rennes Métropole.

Au second semestre, l'arrivée de Muriel NOIROT, nouvelle chargée de mission, a permis une réactualisation des contacts permettant une remobilisation des acteurs au sein de RésO villes.

Les villes visitées :

- Pays de la Loire : Saint Nazaire, Angers métropole, Trélazé, Fontenay le Comte
- Bretagne : Lannion, Guingamp, Lorient, Auray, Vannes, Brest, Quimper, Concarneau, Morlaix

Les acteurs rencontrés :

- des chefs de projet à l'échelle de l'agglomération, de la ville, voire du quartier (pour les grandes villes)
- des chefs de services ayant en charge la politique de la ville,
- des référents CAF, et politique de la ville d'un Conseil Général

Les visites sur sites permettent de mieux identifier les acteurs et de les informer des actions menées par RésO Villes.

Lors de ces rencontres s'effectue aussi la collecte des attentes vis-à-vis de RésO Villes. Les attentes peuvent porter sur les aspects documentaires mais reposent essentiellement sur le besoin d'échanger, de partager, de confronter les pratiques professionnelles pour mieux s'enrichir.

II - Les attentes identifiées

Les thématiques

- l'évaluation du CUCS.
- l'emploi et le développement économique, les clauses d'insertion
- les questions de Santé et la mise en place des ASV.
- La prévention de la délinquance est aussi une préoccupation mais à l'échelle de l'agglomération.
- sur la mise en place de temps d'échange voire de formation à la médiation sociale.
- les projets Urbains en lien avec le volet social du CUCS
- l'observation
- la mutualisation des documents cadres mis en ligne sur le site Internet

- l'échange entre les collectivités et les services de l'Etat
- les outils permettant de rendre lisible leurs actions.
- les expériences d'artistes à domicile et les freins à la mise en place de ce type de projet.
- la cohérence entre les collectivités territoriales que sont les agglomérations et les villes
- un vade-mecum du processus de la concertation.
- l'interpellation des services de l'Etat sur les aspects financiers entre autre et l'identification des centres de décision
- la question de la précarité et des travailleurs pauvres
- l'intégration et la lutte contre les discriminations,

Les nouvelles villes ayant intégré la politique de la ville à l'occasion du CUCS sont très demandeuses d'un lieu ressource permettant l'accès à des ressources documentaires, mais surtout souhaitent s'investir dans les groupes de travail existants. Elles sollicitent beaucoup le site Internet et le service questions réponses.

Un soutien logistique

- Capacité à fournir des documents cadres (cahier des charges pour évaluation, charte de relogement, clauses d'insertion, convention inter partenariale CLSPD...).
- Avoir une veille sur les outils mobilisables (financements -dont FSE-, dispositifs...).
- Etre un relais d'information (suppose un ciblage des personnes ressources).

Un lieu de réflexion

- Offrir la possibilité de prendre du recul. (éclairage d'expert, production de connaissances locales) ; mais aussi être un véritable aiguillon permettant aux professionnels d'interroger leurs pratiques.
- Inciter à la prise en compte de problématiques émergentes (lien humain / urbain, lutte contre les discriminations, montée de la précarité et des travailleurs pauvres, vieillissement de la population des quartiers prioritaires...).
- Devenir un lieu de croisement des réseaux (permettre un élargissement des partenariats en invitant d'autres acteurs sur des thématiques comme l'emploi, la jeunesse, l'éducation ...)
- Accompagner dans la durée les professionnels dans la mise en œuvre des dispositifs (PRE, ASV,...), notamment sur la question des modes d'organisation (réseaux d'acteurs, répartition des compétences, participation des habitants...) et de l'évaluation (choix des critères, pertinence des périmètres à l'IRIS...).

Les rencontres sur sites se poursuivront en 2008.

I - Capitaliser et mettre à disposition les ressources

1 – Recensement et veille documentaire

- **Les ressources**

RésO Villes, dans le cadre de ses missions de capitalisation et de mutualisation, collecte toute production visant à rendre lisible les projets mis en œuvre. Il en est de même pour tout document cadre (charte, convention, programmation, publications diverses...) pouvant servir d'exemple, de support.

En 2007, un travail spécifique a été réalisé sur la collecte des conventions cadres des CUCS, et des programmations.

Par ailleurs, afin de répondre au mieux aux attentes des adhérents RésO Villes s'appuie sur les compétences d'experts qui viennent qualifier nos interventions. De la même manière, l'enrichissement des bases de données s'effectue plus largement auprès d'autres acteurs et centres de ressources régionaux ou thématiques tels que :

- les centres de ressources politique de la ville des autres régions
- le Centre Interculturel de Documentation
- L'ENACT d'Angers
- Le CIRDD
- L'APRAS
- L'ODRIS
- L'AUDIAR
- Les bureaux d'études (Compas, Amnyos, Cabinet Ohl, Civito...)
- etc....

- **La veille sur l'actualité**

RésO Villes assure une activité quotidienne de veille informative sur l'actualité locale et nationale afin d'informer régulièrement les acteurs de Bretagne et Pays de la Loire. Ce travail est réalisé à partir des informations que nous recevons, de nos propres recherches, de nos liens avec la DIV et les autres centres de ressources et des échanges avec l'ensemble de nos partenaires.

La collecte des informations émane de diverses sources : ouvrages, études, rapports, documents contractuels, textes officiels, revues, presse quotidienne nationale et locale, newsletters, sites internet...

La veille à l'échelle locale est alimentée grâce à la mobilisation et à l'implication de chacun. Toutes les informations sont indispensables et viennent nourrir le contenu de nos ressources documentaires et de nos outils de communication.

Outre les documents référencés, la veille couvre un ensemble d'informations diverses (nouvelles publications, expériences intéressantes, rencontres, colloques, appels à projets, mesures gouvernementales...) qui sont échangées chaque semaine en réunion d'équipe. Chacun a ainsi le même niveau d'information sur les différents sujets d'actualité qui parviennent à RésO Villes et l'utilisation qui en est faite (diffusion dans tel ou tel outil) est décidée lors de ces réunions.

- **Le fond documentaire**

RésO Villes possède un fonds documentaire sélectif qui rassemble des ouvrages, des rapports, des documents contractuels, des revues couvrant toutes les thématiques liées à la politique de la ville éducation emploi, participation des habitants, prévention de la délinquance...)

Le fonds est consultable sur place sur rendez-vous ou via le site internet, rubrique « Base documentaire ».

Les documents peuvent être empruntés ou téléchargés pour certains.

Les documents sont référencés de manière à alimenter la base de données en ligne. Ce service facilite l'accès aux documents pour les usagers de RésO Villes.

A partir du site internet de RésO Villes, on peut en effet accéder aux notices documentaires qui présentent les ouvrages disponibles en prêt aux adhérents ainsi qu'à des documents téléchargeables.

La base s'est enrichie de 121 nouveaux documents en 2007 pour atteindre un total de 1162 références dont 844 notices disponibles en ligne et 318 documents réservés à l'interne.

2 - Le service questions / réponses :

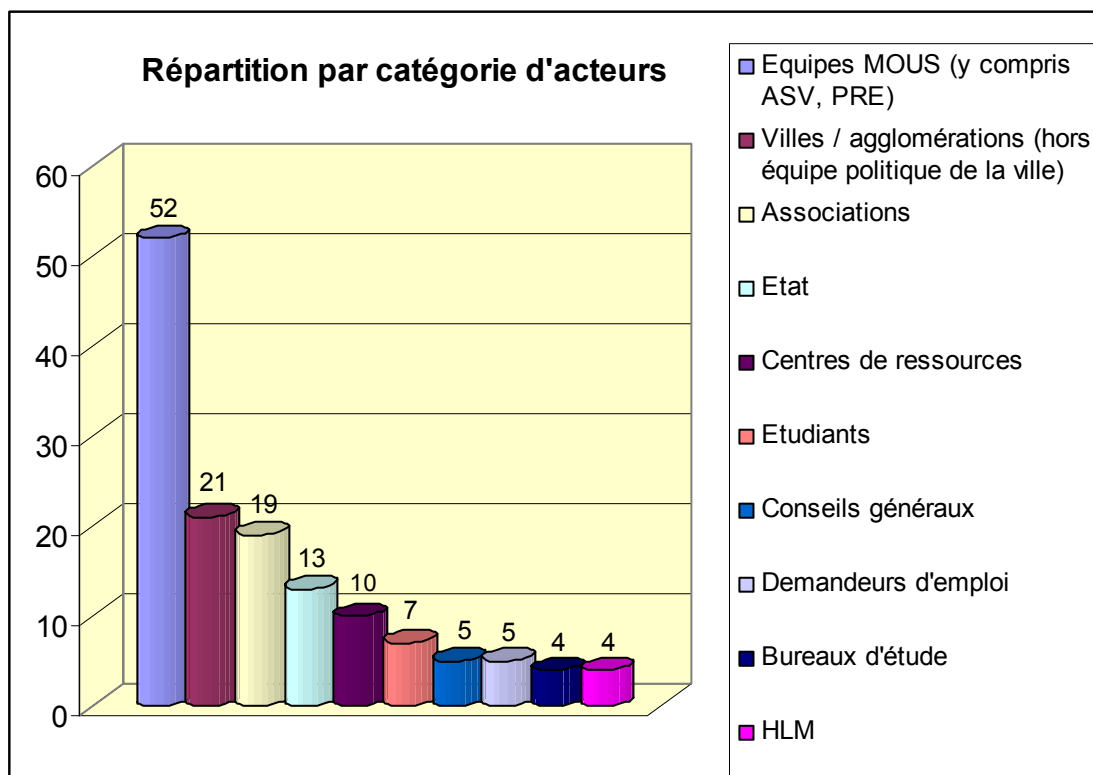
L'équipe de RésO Villes répond aux différentes demandes de ses adhérents : demande de prêt de documents, recherche d'expériences auprès des collectivités, recherche d'intervenants, réalisation de dossiers documentaires.

Nous avons répondu à 140 questions au cours de l'année 2007.

Ne sont pas comptabilisées les demandes de renseignements simples (une adresse, un nom, un numéro de téléphone,...) traitées notamment par le secrétariat.

• Qui sont les utilisateurs ?

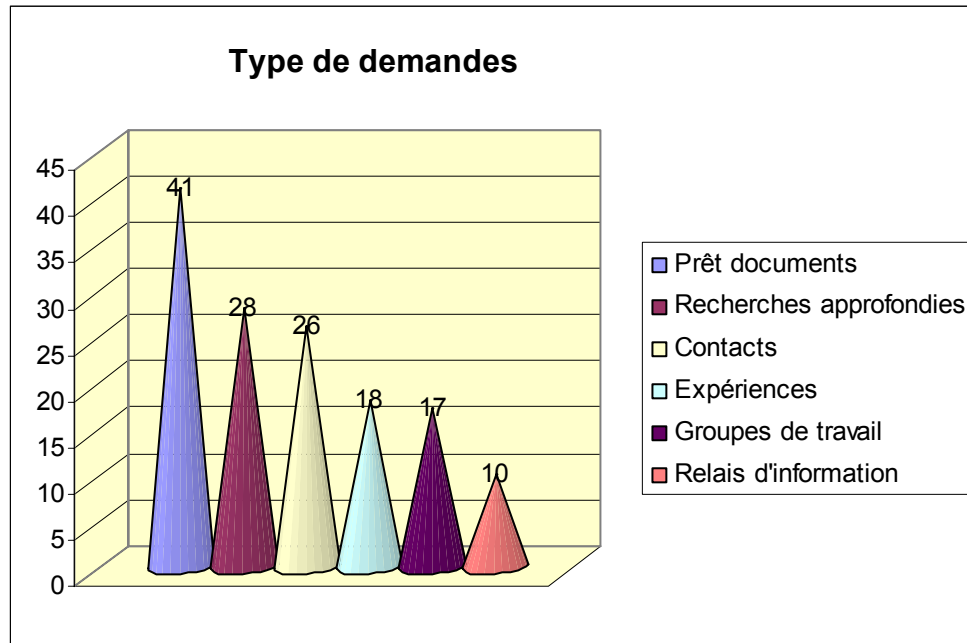
Les équipes de Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale sollicitent majoritairement RésO Villes. Les autres services des villes comptent aussi parmi nos utilisateurs réguliers, ainsi que les services de l'Etat local.



Les types de demandes :

En 2007, les demandes étaient réparties comme suit :

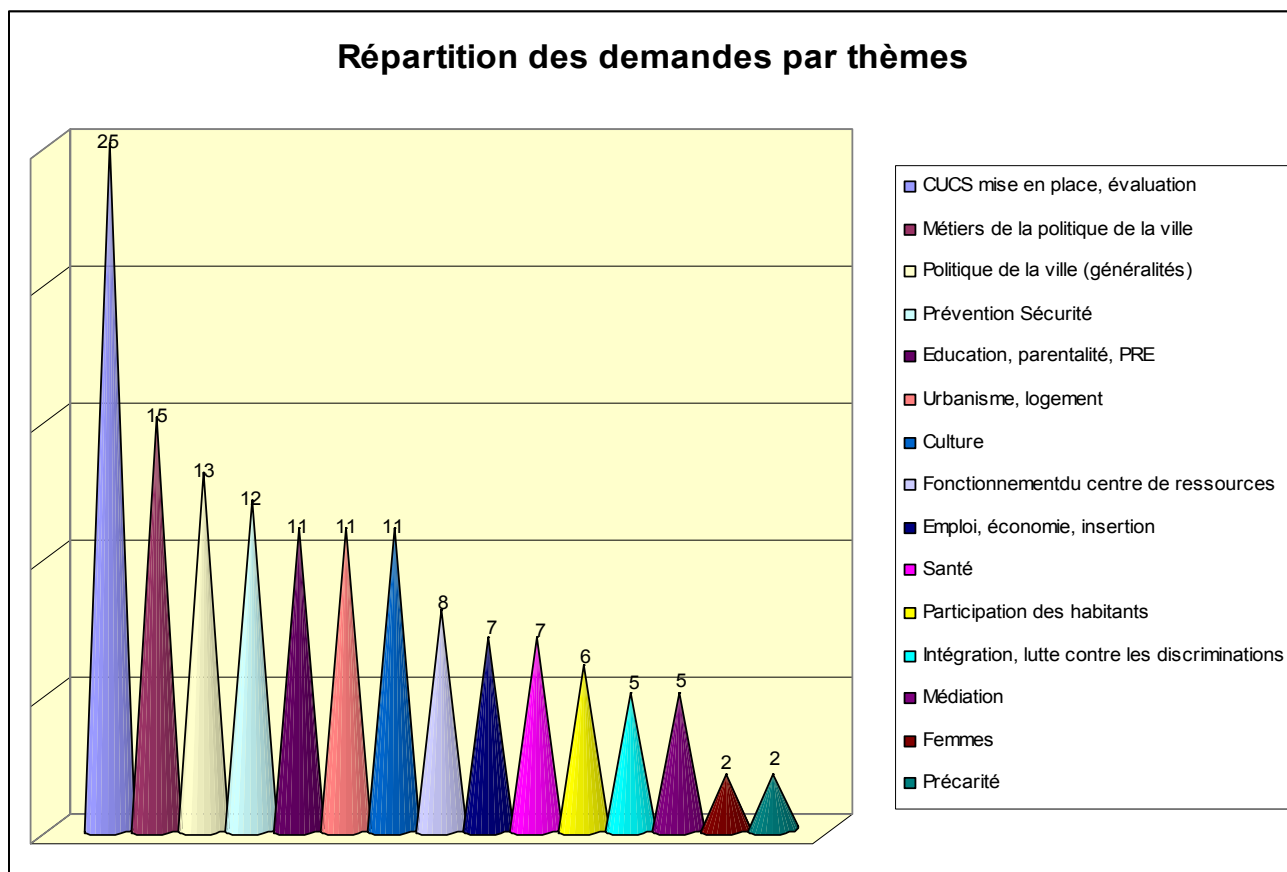
- 40 prêts de documents (ouvrage, rapport,...) : demande de prêt suite aux publications signalées dans La Lettre et les autres outils de communication ou en fonction de besoins spécifiques
- 26 questions demandant une recherche plus approfondie
- 26 demandes de contacts (intervenants, bureaux d'études, professionnels)
- 18 demandes d'échange d'expérience, recherche d'exemples d'actions menées par d'autres sites en CUCS
- 17 demandes liées aux groupes de travail
- 10 demandes de relais d'information, via les outils de communication



Les thèmes :

Une grande diversité de thèmes est abordée dans le service questions / réponses. On peut noter la récurrence de quelques sujets d'actualité tels que :

- La mise en place des CUCS et leur évaluation
- Les métiers de la politique de la ville
- Les généralités sur la politique de la ville et son devenir
- Les questions de sécurité et de prévention
- La culture
- La rénovation urbaine
- L'éducation, la parentalité, les PRE



Exemples de questions posées au centre de ressources en 2007

- je cherche des intervenants pour animer deux débats lors d'un séminaire : l'un sur la précarité ; l'autre sur la mixité sociale
- pourriez-vous relayer une information dans la lettre sur l'organisation d'une journée d'information sur les conduites addictives
- je recherche des documents sur la mixité
- je recherche des ressources sur le partage d'informations dans les CLSPD, charte de confidentialité etc...
- nous avons besoin de vérifier, dans certains cas pour la mise en place de mesures pour l'emploi, si le lieu d'habitation d'une personne correspond à une rue en ZUS/ZRU.
- je recherche des profils de poste pour un chargé de mission gens du voyage

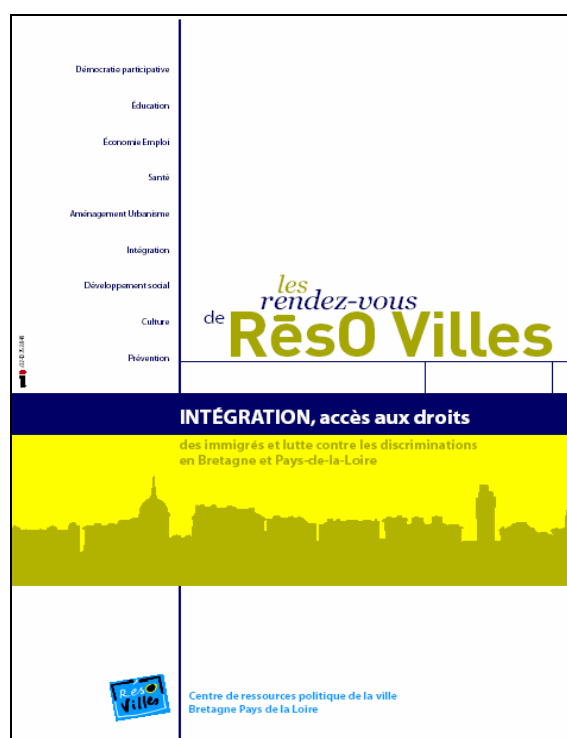
Répartition par région :

La répartition des demandes est quasiment équivalente pour les régions des Pays de la Loire, de la Bretagne et des autres régions - que nous renvoyons le cas échéant vers d'autres centres de ressources faisant partie du réseau national.



3 - Les publications

La collection « *les Rendez-vous de RésO Villes* » fait la synthèse de nos ateliers.



Un nouveau numéro de la collection est paru en février 2007. Il porte sur « *L'intégration, accès aux droits des immigrés et lutte contre les discriminations en Bretagne et pays de la Loire* ».

Il s'est donné pour objectif de produire une réflexion collective sur la question de l'intégration dans nos deux régions. L'atelier, permanent sur l'ensemble de l'année, a regroupé des professionnels des collectivités et d'associations, ayant en charge les questions d'intégration sur nos deux régions.

Chaque séance de travail s'est déroulée dans une ville différente. La ville accueillante présentait alors, la politique menée et les actions en faveur de l'accès aux droits et de la lutte contre les discriminations. L'élue de la ville accueillante était convié à la rencontre pour expliquer le positionnement municipal en matière d'intégration.

RésO Villes avait missionné Anne MORILLON, sociologue à l'ODRIS de Rennes (Observation Diffusion Recherche Intervention en Sociologie), pour animer et produire la synthèse de l'atelier.

- **Les Actes de journées thématiques**

Au premier semestre, nous avons travaillé sur la maquette d'un nouveau type de publication : les Actes des journées thématiques.

Réalisé en interne (pour la rédaction et la mise en page) et imprimé par un prestataire (en noir et blanc sur papier couleur), ce nouvel outil de communication vient enrichir l'ensemble des publications de RésO Villes.

Le premier numéro des Actes, paru en octobre 2007, porte sur la journée thématique « **Création artistique et insertions** » qui s'est tenue le 8 juin 2007 à Rennes.

Il fait la synthèse des ateliers de réflexion menés avec les participants autour de la question suivante : en un projet artistique contribue-t-il à la prise en compte de soi et des autres et suscite-t-il des perspectives ?

On y trouve également l'intervention de la sociologue Sophie Le Coq sur « les bienfaits de la danse dans l'action sociale : ébauche et déconstruction d'une évidence. »

- **Une Lettre d'information**

Elle présente les actions menées par RésO Villes, les informations locales, les nouvelles parutions, les rendez-vous locaux ou nationaux.

La Lettre reste un outil de communication très apprécié de nos adhérents. Le nombre d'abonnés à la Lettre papier est resté stable en 2007 (650 envois par courrier).

360 personnes sont abonnées à La Lettre au format électronique. L'envoi d'un simple formulaire disponible sur le site internet de RésO Villes suffit pour la recevoir par mail.

Les acteurs nous font régulièrement parvenir des informations à faire paraître dans la lettre : annonces de conférences ou formation, publication d'ouvrages...

Suite à l'envoi de la lettre, RésO Villes est souvent sollicité pour le prêt des documents signalés.

- **RésO Flash**

RésO Flash est un système d'alerte par mail, qui se veut réactif par rapport à l'actualité et souple en terme de délais de parution. Il permet en outre d'augmenter la fréquentation de notre site internet (l'alerte comporte des liens vers www.resovilles.com)

Nombre d'abonnés au RésO Flash : 290

Nombre de RésO Flash envoyés par mail en 2007 : 16

- **Les dossiers thématiques**

Ils regroupent un corpus d'informations sur une thématique : des textes de loi, des extraits d'ouvrages, des articles de fond, des éléments bibliographiques, des listes d'organismes... de manière à donner une vue d'ensemble du sujet.

Deux nouveaux dossiers thématiques en lien avec les journées organisées sur les projets artistiques et le développement économique dans les quartiers ont été réalisés.

Le dossier portant sur les programmes de réussite éducative est mis à jour régulièrement, en fonction de l'actualité et des nouvelles parutions.

• Les fiches expériences

En rendant lisibles et accessibles vos actions, les fiches expériences participent à la capitalisation et nourrissent la réflexion des professionnels. Elles font la synthèse des projets mis en œuvre dans les quartiers, sélectionnés en fonction de leur caractère innovant.

Quatre nouvelles fiches ont été rédigées par RésO Villes en 2007, liées aux projets culturels :

→ *Créatives*, projet artistique et insertion par l'association Danse à tous les étages, Rennes, Février 2007

→ *Jolis Mômes*, valorisation d'initiatives dans les quartiers par l'association Les Quais de la Mémoire, Nantes, Mars 2007

→ *Enchanté Trignac*, projet culturel, projet urbain et participation des habitants, Trignac, Juin 2007

→ *Danses : écritures de corps, calligraphies de femmes, projet artistique et insertion*, Saint-Brieuc, Juin 2007

4 - Le site Internet

Le site de RésO Villes <http://www.resovilles.com> est en cours de modification. Une refonte globale est prévue pour 2008. Fin 2007 nous avons travaillé avec le prestataire Chaudron magique sur une refonte graphique et une nouvelle stratégie éditoriale.

Cette refonte du site répond à plusieurs objectifs :

- Avec un trafic de 3 500 consultations par mois en moyenne, cet outil est la « vitrine » de RésO Villes, il véhicule une certaine identité. Datant de 2002, la charte graphique mérite d'être modernisée et dynamisée.
- Les rubriques vont être également réaménagées pour donner une meilleure lisibilité de nos actions : notamment un accès plus direct à nos publications ; des espaces dédiés aux ateliers et aux réseaux.
- De nouvelles fonctionnalités vont être développées : boîte à outils permettant de télécharger des documents types (chartes, cahiers des charges, profils de poste, conventions...); des espaces d'échange type « blogs » liés à nos thématiques ; la possibilité de diffuser des offres d'emploi ; un moteur de recherche sur l'ensemble du site...
- La mise à jour de la présentation des territoires, des fiches d'identité par ville, de l'annuaire des acteurs

Deux régions, une dynamique de réseau... Rêso Villes

Nos rendez-vous

- les ateliers
- les journées thématiques
- Les groupes de réflexion
- les Coopervilles
- les réseaux
- S'inscrire

Les RDV en région...

... et ailleurs

- emploi
- logement
- insertion
- culture
- santé

Nos publications

- les RDV de Rêso Villes
- les actes des journées
- la lettre
- Rêso Flash
- les fiches expériences
- les dossiers thématiques

Base documentaire

Nos territoires

- présentation des villes
- documents de référence

Boite à outils

- espaces d'échanges
- boîte à outils pour les pros
- offres d'emploi

Annuaire des acteurs

S'abonner

La Lettre et RêsoFlash

- les dernières parutions
- les archives

La Phrase...

“ Dui tatio consequating ecte el ut nonsed ming exeros aciduis amcon utat vulluptat at aliquat adit nulputat dolortis euercilis no. ”

Nom Auteur

Lu, Vu, Entendu...

Rencontre > Leader et le péri-urbain

31 oct 07 - Les 28 et 29 novembre prochains, l'UNH Leader+ organise en partenariat avec le Pays du Grand Bergeracois et PQA, une rencontre sur « Leader et le péri-urbain : quelles perspectives ? »...

Actualités...

Lancement des « Rencontres territoriales pour la ville »

14 sept 07 - Fadela Amara, la secrétaire d'Etat en charge de la politique de la ville, a annoncé, vendredi 7 septembre, lors d'une communication en conseil des ministres, le lancement des « Rencontres territoriales pour la ville ».

L'actualité "estivale" du développement territorial lue par Rêsovilles

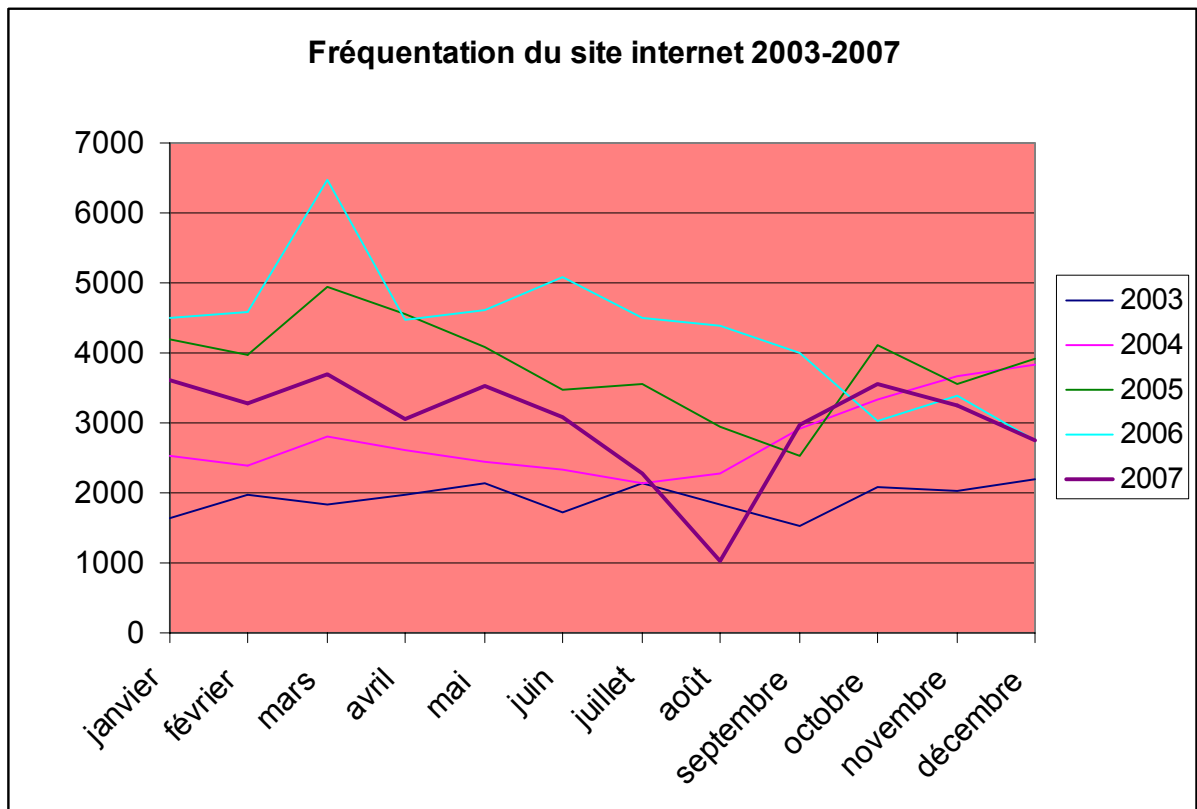
6 sept 07 - Consulter le n° de l'été de "L'actualité du développement territorial lue par PQA"... consultable sur ce site ou téléchargeable en format PDF...

Flux RSS

rechercher

- Qui sommes nous
- Sigles
- Liens utiles
- Contact
- Plan du site
- Mentions légales

Centre de ressources



Depuis 2007 la fréquentation du site est en baisse. La refonte devrait permettre de réactiver les consultations du public.

Nous comptons environ 3 500 consultations par mois, soit 103 par jour (contre 148 en 2006).

- **Les rubriques les plus consultées sont par ordre de fréquentation :**

1. « Les rencontres »
2. « Les ressources documentaires »
3. « L'annuaire des acteurs »
4. « Qui sommes-nous ? »

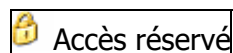
- **Les documents les plus téléchargés :**

1. Fiche expérience sur la création artistique (association Danse à tous les étages)
2. Dossier thématique sur la gestion urbaine de proximité
3. Dossier thématique sur la réussite éducative
4. Publication des Rendez-vous de RésO Villes sur l'intégration et la lutte contre les discriminations
5. fiche expérience sur le jeu sur la parentalité
6. Publication des Rendez-vous de RésO Villes sur l'observation

- **L'accès réservé :**

Quelques informations sont réservées à nos adhérents : il s'agit de l'annuaire régional des acteurs de la politique de la ville et des comptes-rendus d'ateliers.

Il suffit de demander un code d'accès via la page d'accueil du site en cliquant sur



On compte en 2007, 230 accès réservés, contre 190 en 2006.

L'accès réservé aux adhérents offre la possibilité de consulter et de télécharger les comptes-rendus des rencontres. 216 personnes sont abonnées à ce service, contre 150 en 2006.

II – Mise en réseau, organisation des échanges

1) - Rencontre des acteurs

a) Les professionnels de la politique de la ville

Cette rencontre a lieu deux fois par an et regroupe l'ensemble des professionnels de la politique de la ville : chefs de projet, chargés de mission, agents de développement.

La matinée est consacrée à un débat sur les actions menées par RésO Villes, et l'après-midi est consacré à débattre d'un sujet d'actualité.

La première rencontre s'est déroulée en février 2007 :

La matinée a permis de débattre du programme d'action 2007.

L'après-midi a été consacré au débat sur la mise en œuvre des CUCS dans nos deux régions.

La deuxième rencontre s'est tenue en décembre 2007 :

La matinée a été consacrée au bilan des actions 2007.

L'après-midi a été organisée sur le thème de l'évaluation des CUCS. Le débat a été animé par Philippe CAFFIN, de l'APRAS.

b) Les chargés de mission prévention et sécurité

Ce réseau se réunit une fois par trimestre.

Il est composé des chargés de mission prévention et sécurité de nos deux régions.

La première s'est tenue en début d'année à Rennes pour définir le programme de l'année et le calendrier.

La deuxième a eu lieu en juillet 2007 à Saint-Nazaire, sur le thème des conduites à risque.

La troisième rencontre s'est tenue en septembre à Rennes, en deux temps :

La matinée a permis de débattre des orientations et applications du FIPD, en présence d'Eric LENOIR de l'ACSE national.

L'après-midi a porté sur le thème de la médiation. L'association des correspondants de nuit d'Optima à Rennes et les médiateurs de Brest sont venus témoigner de leur métier.

A l'issue de leur présentation, ils ont souhaité qu'un temps d'échange leur permettent d'aborder la question de la professionnalisation du métier de médiateur.

La quatrième rencontre a eu lieu à Nantes en décembre 2007

Cette rencontre s'est tenue sur une journée et demie.

La première demi-journée a été consacrée à la présentation de la loi sur la prévention de la délinquance du 5 mars 2007, en présence de François GALANTE de la DIV.

La deuxième journée a permis de débattre des observatoires de la délinquance. Ce débat a été animé par Hervé GUERY du COMPAS. La présentation des observatoires de Nantes et de Quimper ont permis d'identifier les enjeux, mais aussi les limites d'un tel outil.

Attentes du réseau pour 2008

1 - la place de la justice dans le CLSPD dans le nouveau cadre de la réforme de la carte judiciaire ?

2 – comment la politique prévention de la délinquance peut-elle interpeller la politique jeunesse ? Comment aborde t-on la jeunesse comme une ressource et non une problématique ?

Pour ce deuxième axe, un temps fort avec les élus après les élections est à concevoir. Afin de préparer cette rencontre, un sous groupe du réseau sera constitué pour travailler sur son organisation.

c). Les adultes relais de Bretagne

Ce réseau, créé en 2006, s'est poursuivi en 2007.
Il se réunit une fois par trimestre.

Le premier semestre (janvier à Rennes et mai à Quimper) a été consacré au travail sur les missions des adultes relais et à l'identification de leurs modes de fonctionnement avec les autres acteurs de la politique de la ville sur leurs territoires.

Le deuxième semestre a permis de mettre en place une réflexion sur la professionnalisation des adultes relais.

Il s'est agi de découvrir la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience) en présence de la DDEFP de Nantes et de l'AFPA de Saint-Brieuc.

Suite à cette information, un travail s'engagera en 2008 pour établir des parcours de formation individuel des adultes relais.

d) Les Cooper'Villes

Cette nouvelle formule proposée par RésO Villes, a pour objectif de faire se rencontrer des acteurs de nos deux régions sur une question spécifique. Il doit permettre, par l'échange de pratiques, de lever des difficultés rencontrées dans la mise en place de projets.

1) Santé : les Ateliers Santé Ville

Une première séance a eu lieu en mars 2007.

Elle portait sur la mise en place des Ateliers Santé Ville.

Elle a réuni une quinzaine de personnes des deux régions.

Nous avons demandé à Mme RONQUE, responsable des ateliers santé ville de Cherbourg, de venir présenter leur mise en place et leur fonctionnement.

Déroulement de la journée :

- Rappel des textes réglementaires fondateurs.
- Tour de table des différentes villes présentes : état d'avancement de la démarche et questionnements.
- Présentation de l'expérience de Cherbourg par S.Ronque, coordinatrice ASV.
- Questions soulevées :
 - Quelle échelle pertinente pour un ASV ?
 - Le volet santé d'un CUCS se réduit-il à l'ASV ?
 - ASV : démarche ou outil opérationnel ?
 - Comment établir le partenariat avec les acteurs du médico-social et du soin ?
 - quid de la mise en oeuvre du « secret partagé » ?
 - Comment impliquer les habitants, et notamment les publics éloignés ?

2) La médiation

Cette rencontre a eu lieu en décembre 2007

Elle a réuni une vingtaine de médiateurs à Nantes.

Cette journée était mise en place afin de répondre au besoin d'éclairage concernant la professionnalisation des médiateurs et les formations possibles. Lors de la matinée les

intervenants de la DDTEFP et de l'AFPA de Loire Atlantique ont pu expliciter le principe de la Valorisation des acquis de l'expérience (VAE).

L'après-midi a été consacrée aux échanges de pratiques entre agents de la médiation de nos deux régions, autour du métier, des compétences requises, et des savoir-faire développés. Les expériences relatées ont permis de distinguer les spécificités de la mise en œuvre de la médiation sociale sur les territoires.

Une rencontre est prévue en 2008 afin de pointer les difficultés et limites du métier.

4) - Réseau national des directeurs de centres de ressources

Le réseau s'est retrouvé deux jours consécutifs tous les deux mois durant l'année 2007. Des rencontres ont également eu lieu entre le réseau national, l'ANRU, l'ACSE et la DIV.

Chaque séance de travail permet de faire un point d'actualité avec la DIV, et d'échanger sur les thématiques développées par les centres de ressources.

III – Appui et accompagnement des acteurs dans la recherche liée aux problématiques

Pour préparer, animer et faire les comptes rendus des ateliers en collaboration avec RésO Villes, des experts ont été missionnés.

1) Atelier « observation »

Cet atelier est co-animé par l'APRAS de Rennes et RésO Villes.

L'atelier est constitué de professionnels des deux régions et s'est réuni tous les deux mois au cours du premier semestre 2007.

Il fait suite au travail engagé en 2006.

Mars à Rennes : présentation de la démarche

Avril à Nantes : débat sur les indicateurs communs à toutes les villes et intervention d'Anne Morillon pour la prise en compte d'indicateurs permettant de mesurer l'évolution de l'intégration.

Juin à Rennes : validation des indicateurs retenus

Le travail a constitué à établir quelques indicateurs communs à toutes les villes des deux régions. Ils seront renseignés par chaque territoire et mis en forme collective par RésO Villes. Ce travail doit permettre aux acteurs de nos deux régions de mesurer l'évolution comparative de leurs sites.

Présentation des indicateurs retenus :

1. Données concernant la population

| | Sources | IRIS | ZUS | QUARTIER | VILLE | AGGLO |
|----------------------------------|------------------------------|------|-----|----------|-------|-------|
| Population | INSEE | | | | | |
| . H / F | | | | | | |
| . Répartition : | | | | | | |
| - Moins de 20 ans | | | | | | |
| - 20 - 24 ans | | | | | | |
| - + 60 ans | | | | | | |
| . CSP | | | | | | |
| . Ménages | | | | | | |
| . Nb et part des étrangers | | | | | | |
| Naissances de l'année | Etat Civil ou INSEE (annuel) | | | | | |
| . Nb d'allocataires | CAF et MSA | | | | | |
| . Nb de familles avec : | | | | | | |
| - 1 enfant à charge | | | | | | |
| - 2 enfants à charge | | | | | | |
| - 3 enfants et plus | | | | | | |
| . Nb de familles monoparentales | | | | | | |
| . Nb d'enfants de moins de 3 ans | | | | | | |

2. Habitat / Logement

| | Sources | IRIS | ZUS | QUARTIER | VILLE | AGGLO |
|---|--------------|------|-----|----------|-------|-------|
| . Nb de logements (répartition, type de logements) | INSEE | | | | | |
| . Nb de logements sociaux | Org. HLM | | | | | |
| . Part du logement social (connaissance des occupants, actifs, retraités,...) | ou | | | | | |
| . Taux de rotation dans le logement social | Observatoire | | | | | |
| . Nb de logements réhabilités dans l'année | du Logement | | | | | |
| . Nb de nouvelles entrées dans le logement social | ou | | | | | |
| . Nb de demandes de mutation | Agence | | | | | |
| . Nb de demandes de logt HLM | d'Urbanisme | | | | | |

3. Santé / Prévention

| | Sources | IRIS | ZUS | QUARTIER | VILLE | AGGLO |
|--|---------|------|-----|----------|-------|-------|
| <u>Offre de soins</u> | CPAM | | | | | |
| . Nb de généralistes | | | | | | |
| . Nb de spécialistes | | | | | | |
| . Nb d'infirmiers libéraux | | | | | | |
| <u>Utilisation de l'offre de soins</u> | | | | | | |
| . Bénéficiaires utilisateurs CMU | | | | | | |
| . Hospitalisations psych. d'urgence | | | | | | |
| <u>Prévention</u> | | | | | | |
| . Bilans de santé scolaire | | | | | | |
| . Bilans de santé CPAM | | | | | | |

4. L'école

| | Sources | IRIS | ZUS | QUARTIER | VILLE | AGGLO |
|---|-----------------------|------|-----|----------|-------|-------|
| . Part d'élèves boursiers au collège | Inspection Académique | | | | | |
| . Taux de retard scolaire en 6ème | | | | | | |
| . Taux de retard scolaire en 3ème | | | | | | |
| . Absentéisme scolaire et décrochage | | | | | | |
| . Signalements violences | | | | | | |
| (Répartition des familles selon tarification de la restauration scolaire) | Communes | | | | | |

5. Données sociales / Précarité

| | Sources | IRIS | ZUS | QUARTIER | VILLE | AGGLO |
|--|---------|------|-----|----------|-------|-------|
| <u>Minima sociaux</u> | | | | | | |
| . Allocataires RMI | CAF/MSA | | | | | |
| . Allocataires AAH | CAF/MSA | | | | | |
| . Allocataires API | CAF/MSA | | | | | |
| . Allocataires Minimum Vieillesse | CPAM | | | | | |
| . Nb d'allocataires dont au moins 50% des revenus est constitué de prestations | CAF/MSA | | | | | |
| . Nb d'allocataires sous le seuil des bas revenus | CAF/MSA | | | | | |

6. Emploi / Insertion

| | Sources | IRIS | ZUS | QUARTIER | VILLE | AGGLO |
|---|--------------|------|-----|----------|-------|-------|
| . Nb de demandeurs d'emploi | ANPE | | | | | |
| . Taux de chômage (si nb d'actifs connus) | ou | | | | | |
| . Répartition : | Observatoire | | | | | |
| - catégorie 1 et cat. 6 | de l'Emploi | | | | | |
| - hommes / femmes | | | | | | |
| - moins de 25 ans | | | | | | |
| - C.L.D. | | | | | | |
| - Niveaux de formation | | | | | | |
| - Nb ou part des étrangers | | | | | | |
| <u>Mission Locale</u> | M. Locale | | | | | |
| . Nb de jeunes accueillis | | | | | | |
| . Nb de jeunes suivis (répartition H/F) | | | | | | |
| (niveaux de formation) | | | | | | |
| <u>P.L.I.E.</u> | | | | | | |
| . Nb de personnes concernées | | | | | | |

7. Sécurité

| | Sources | IRIS | ZUS | QUARTIER | VILLE | AGGLO |
|--|-------------|------|-----|----------|-------|-------|
| <u>Délinquance constatée</u> | Police et | | | | | |
| . Nb de faits constatés | Gendarmerie | | | | | |
| . Nb de personnes mises en cause | | | | | | |
| . Part des mineurs mis en cause | | | | | | |
| Parmi les faits constatés | | | | | | |
| . Nb de faits de violence (autres délits à sélectionner) | | | | | | |
| Décisions de justice (à préciser) | TGI ou | | | | | |
| - concernant les majeurs | Parquet | | | | | |
| - concernant les mineurs | | | | | | |

2) Atelier « intégration »

Cet atelier est animé par Anne MORILLON, chercheuse à l'université de Rennes
Il regroupe des professionnels en charge des questions d'intégration sur les deux régions.
Il fait suite au travail engagé en 2006.
La publication a été diffusée en février 2007.

Rappel des objectifs du groupe de travail

La question de l'intégration des étrangers ou personnes d'origine étrangère est transversale et concerne de ce fait la politique de la ville, mais cette thématique n'est pas présente partout. D'une façon générale, deux raisons expliquent la sous représentation de cette dimension dans la politique de la ville en Bretagne et Pays de la Loire : d'une part, le faible nombre d'immigrés dans ces deux régions (avec respectivement 1,6 et 1,9 % de la population totale selon le recensement de 1999)² et, d'autre part, la volonté plus ou moins clairement exprimée de ne pas traiter différemment ces populations au contour souvent flou. En effet, à quels publics renvoient la politique et les dispositifs d'intégration ?

Les « primo-arrivants » (pour désigner les étrangers nouvellement arrivés en France), les immigrés plus anciennement implantés en France ou leurs descendants ? Comment décrire le processus d'intégration ? Quels en sont les acteurs ? Les immigrés ? La société d'accueil ? Les deux ? Autant de questions qui, depuis que ce thème fait l'objet de préconisations officielles par le Haut Conseil à l'Intégration (1989), ont eu des réponses différentes, voire contradictoires. Certes, la présence sur ces territoires du FASILD (depuis le 19 octobre 2006 remplacé par l'ACSÉ – Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) a permis une clarification des termes et des enjeux de l'intégration et de la lutte contre les discriminations mais, au nom des principes de l'égalité des chances, les collectivités locales n'ont pas toujours considéré que des mesures spécifiques devaient s'appliquer à ces populations.

Ce groupe de travail s'est constitué pour clarifier ou expliciter le positionnement professionnel de chacun à partir de l'exposé de la politique, actions ou dispositifs dans ce domaine. L'atelier Intégration regroupe à la fois des professionnels de la politique de la ville, personnels techniques (travailleurs sociaux) du Conseil Général ou de la Ddass, directeurs et chargés de mission de l'ACSÉ (ex-FASILD) (Bretagne et Pays de la Loire) et bénévoles ou professionnels associatifs. Les rencontres ont eu lieu dans des villes différentes (Allonnes, Brest, Nantes, Rennes et Vannes), à la charge des villes accueillantes (professionnels et élus) de présenter la politique ou les mesures en faveur de l'accès aux droits et de la lutte contre les discriminations. Ces rencontres ont mis en évidence une grande diversité des situations et des approches. Les élus ont été conviés à ces rencontres pour expliquer le positionnement municipal en matière d'accueil, d'intégration et de lutte contre les discriminations.

Cette synthèse s'articule autour de trois grands thèmes :

- L'accueil des étrangers « primo-arrivants » et la formation linguistique pour les non francophones : rôle des Collectivités locales et des associations ;
- Éducation contre le racisme, Identifier et lutter contre les discriminations : les termes du débat en Bretagne et Pays de la Loire ;
- Participation des étrangers et des immigrés à la vie de la Cité.

En 2007, le groupe de travail s'est réuni une journée par trimestre.

Il s'est agi de travailler sur la prise en compte des actions d'intégration et de lutte contre les discriminations dans la mise en œuvre des CUCS.

L'atelier a consisté à préparer un travail d'analyse des Contrats Urbains de Cohésion Sociale dans le but d'identifier la prise en compte de cette thématique.

Ce travail a été confié, d'une part à l'ODRIS pour les CUCS de Bretagne, et d'autre part au CID pour les CUCS des Pays de la Loire.

Ce travail sera restitué aux équipes en charge des CUCS en début d'année 2008 et permettra

d'organiser une rencontre avec les élus courant 2008.

3) Atelier « Réussite Educative »

Cet atelier s'est mis en place en septembre 2006, à l'issue d'une formation destinée aux coordinateurs des projets de réussite éducative des deux régions.

L'atelier a été animé par Bruno CARLON, du bureau d'étude CIVITO.

Il s'est réuni une journée par mois jusqu'en avril 2007.

Il a eu pour objectif d'accompagner les équipes dans le déroulement des projets de réussite éducative.

Un recueil de description de chaque projet de réussite éducative a été réalisé (il est en ligne sur le site de RésO Villes).

La restitution a eu lieu à Nantes en mai 2007. Cette rencontre a réuni une cinquantaine de personnes.

La synthèse finale a fait l'objet d'une publication diffusée en fin d'année 2007.

Nous avons demandé à Bruno CARLON de nous donner son point de vue sur le PRE :

Le Programme de Réussite Educative s'inscrit dans la logique de l'égalité des chances, concept qu'il est nécessaire de réinterroger à la lumière des modes d'intervention de cette démarche.

On observera en effet, que malgré des années de politiques publiques affirmées, deux constats continuent de fragiliser les effets des politiques éducatives :

- les inégalités demeurent et se creusent, malgré les politiques correctives que sont la Politique de la Ville et l'éducation prioritaire.

- La vulnérabilité sociale qui concerne les enfants des familles de condition modeste est toujours aussi incapacitante et notre démocratie moderne ne correspond pas à l'égalité des conditions mais en reste à une égalité abstraite non satisfaisante.

Dans ce contexte, le PRE entend proposer une approche individualisée plaçant l'enfant au centre de la démarche, en misant sur le développement des capacités personnelles.

Il a pour ambition d'atténuer l'impact de la stratification sociale et de maintenir des possibilités d'éducation.

En mettant en œuvre un accompagnement personnalisé, le PRE postule que le déploiement des compétences et des ressources individuelles peut contribuer à corriger les effets des inégalités sociales sur les parcours éducatifs, qu'elles soient le fait des situations familiales (rupture avec la culture scolaire) ou des dysfonctionnements des organisations en charge de l'éducation, au premier rang desquelles, l'école.

Par ailleurs, le PRE revient avec force sur le lien entre individualisme et devoir, en plaçant l'exigence éducative au cœur de la responsabilité parentale et en liant la représentation capacitaire de l'égalité des chances, à l'implication des parents.

Pour ne pas s'en tenir à la seule conception morale, et ne pas réduire la démarche aux seules capacités, volonté et responsabilité du sujet, il convient de relier la conception morale (devoir et intérêt) à une conception institutionnelle qui reformule les obligations de la société et de ses organisations à l'égard du sujet (soutien effectif à la mobilité sociale, reconnaissance des ressources et compétences des jeunes, égalité de traitement, ...).

Si la prépondérance de la question scolaire est une évidence, la réussite éducative ne doit pas enfermer l'enfant dans la seule compétence des savoirs scolaires, au risque de contribuer à accroître le sentiment d'échec et d'impuissance.

Avec le PRE, il s'agit ainsi de promouvoir de nouveaux apprentissages et donc d'innover dans l'offre de services afin de ne pas s'en tenir à la seule logique qui viserait à accroître les prestations en réponse à ce qui serait vécu uniquement sur le mode du déficit.

Il convient également de réinterroger le rapport entretenu par les enfants des familles pauvres à la culture scolaire dominante.

Le PRE est donc l'occasion de renouveler les modes d'action et le cadre des coopérations :

- Améliorer l'approche des publics
- Resituer les situations individuelles dans l'évolution de l'offre de services
- Agir ensemble sur l'évolution des professionnalités et des coopérations
- Traiter les dysfonctionnements au sein des organisations

Le PRE réinterroge la capacité collective de mutualisation des compétences des organisations publiques, notamment dans leur capacité à revisiter leurs propres dysfonctionnements, mais aussi à assurer un cadre protecteur aux jeunes afin qu'ils puissent avoir un rapport confiant au changement.

Trois dimensions méritent d'être questionnées :

- L'individualisation de l'intervention éducative est-elle à même de développer l'égalité des situations et d'assurer des conditions égales de traitement pour tous les enfants ? Comme le rappelle P. Savidon, l'idéal démocratique voudrait que les pouvoirs publics agissent pour que chacun soit moralement soutenu et bénéficie du même confort affectif et des mêmes moyens de se former.

- Les valeurs de l'individualisme possèdent une attractivité dans un contexte sociétal où chacun réinterroge ses rapports d'appartenance, et se trouve perclus par les multiples incertitudes qui le traversent. Il reste toutefois nécessaire de rappeler que l'individu n'est que le dépositaire d'aptitudes socialement définies et que, pour profiter pleinement de ses ressources, le sujet a besoin de les inscrire dans la coopération sociale (lien altérité/ identité collective). Il convient de resituer l'accompagnement éducatif comme un processus qui va contribuer à construire le sujet sur un mode interactionniste de valorisation des ressources à partir des situations vécues.

- Le PRE interroge le droit commun, de l'éducation et de la prévention, et suppose comme de nombreux contextes locaux s'y attachent, de définir une éthique de l'action et de la responsabilité collective fondée sur le respect et le soutien à l'autonomie du sujet.

Suites données à l'atelier :

Un travail a été engagé en fin d'année 2007 avec la Région Nord Pas de Calais.

Il s'agit de travailler plus particulièrement sur le lien entre le PRE et les actions existantes dans le cadre du droit commun. Ce travail est co-animé par les deux centres de ressources : IREV et RésO Villes.

Une rencontre des deux groupes de travail, coordinateurs PRE du Nord Pas de Calais et de nos deux régions, s'est réunie à Paris en décembre 2007.

Il a été décidé de mener une étude sur l'identification des actions éducatives de droit commun et le rôle du PRE.

Ce travail sera engagé en 2008.

4) Atelier « Emploi »

Le séminaire de lancement de l'atelier emploi s'est tenu en mai 2007 à Rennes.

Il a réuni une soixantaine de personnes.

Déroulement du séminaire :

Présentation par F.Ohl des 3 dimensions du développement économique :

- Attractivité du territoire, capacité d'accueil (locaux et RH) et offre résidentielle de consommation sur le quartier
- L'urbain qui donne une ouverture, une qualité et stimule la circulation des flux
- Le social qui met l'accent sur la cohésion sociale.

Intervention de D.Andréani, qui a présenté l'expérience de Vaulx-en-Velin : les dispositifs (ZFU), les organisations d'acteurs, les projets et les résultats.

A l'issue de ce séminaire, l'atelier s'est mis en place. 28 personnes de nos deux régions se sont inscrites. Le groupe est composé de chefs de projet CUCS et de responsables du développement économique et de l'emploi des collectivités locales.

Deux rencontres se sont tenues dans le deuxième semestre 2007, à Nantes et à Rennes.

1^{ère} rencontre : Les moteurs du développement économique dans les quartiers sensibles, de quoi par-t-on ?

Des réflexions partagées

Pour l'ensemble des participants, les questions, les outils, les méthodes et les modes d'intervention ne peuvent s'appréhender et s'analyser de manière isolée de leur contexte et de la démarche et du projet stratégiques dans lesquels ils s'inscrivent. Par exemple la question de la création d'activité est à mettre en perspective avec le projet et la stratégie de développement économique du site et n'est pas seulement l'affaire d'un dispositif d'accompagnement des porteurs de projets ou d'un produit immobilier spécifique de type pépinière.

L'ensemble des participants partage aussi l'idée que le développement économique doit apporter une valeur ajoutée aux quartiers concernés. Il s'agit par exemple de créer de la richesse au profit des habitants, relier le quartier et ses habitants à l'extérieur au système d'échange de la ville et de l'agglomération, mettre l'accent sur les démarches qui créent des dynamiques locales et lèvent les freins au développement de l'emploi et du développement d'activité (manque de lisibilité, problème de mobilité, absence de partenariats entre acteurs publics, entreprises et quartier...)

2^{ème} rencontre : Le poids des représentations dans la construction de l'image et de l'attractivité d'un quartier et d'un projet de développement économique

Au-delà de l'implantation d'activités économiques et de la création d'emploi, la relation entre le tissu économique, les acteurs locaux et le quartier ne prend sa véritable signification que dans la durée par le maintien de liens permanents. L'offre économique territoriale ne se résume pas à une simple offre de produits immobiliers et de services et l'attractivité du quartier ne se limite pas à la seule attraction des investissements. Cette attractivité se cultive par la création de liens permanents à double sens entre les entreprises et le territoire et par un changement d'image et son entretien.

Entretenir en permanence le changement d'image favorise l'émergence **de nouvelles représentations positives** chez les publics internes et externes du quartier qui contribuent à façonner son image. Par exemple, conforter la nouvelle image d'un quartier comporte deux volets complémentaires : une communication promotionnelle et une animation de proximité.

L'atelier se poursuivra sur l'année 2008.

5) Atelier « les conditions de réussite du projet urbain et social »

Cet atelier fait suite à un cycle de formation engagé en 2006 par l'AROHLM de Bretagne.

Le lancement de l'atelier a eu lieu en fin d'année 2007.

Cet atelier mené en partenariat avec l'AROHLM de Bretagne, est co-animé par le CERUR, bureau d'étude rennais, et RésO Villes.

Il s'adresse aux organismes HLM, aux responsables des projets urbains des collectivités et aux chefs de projet des CUCS.

Il a pour objet de travailler la coordination à mettre en place entre les opérations de rénovation urbaine et les actions menées dans le cadre des CUCS.

Un comité de pilotage s'est constitué lors du premier semestre 2007. Il est composé du Conseil régional de Bretagne, de la Caisse des dépôts et consignation de Bretagne, de l'Etat, de l'AROHLM et de RésO Villes.

La Première séance de travail a eu lieu le 23 novembre 2007 à Brest

Ordre du jour : Les **temps et lieux d'élaboration du projet**

9 h 30 – 10 H 30 : Questions d'actualité

- ⇒ Questions ouvertes des participants sur les points d'actualité problématiques.
- ⇒ Présentation de l'espace forum dédié à l'atelier sur le site Internet de RésO Villes par Soazig BARRE
- ⇒ Synthèse de la journée ANRU de Nantes : Intervention d' Anne Chemier, de l'Union Habitat

10 H 30 – 11 H 45 : Présentation du projet Brestois : Quartier de Pontanezen - Europe : **Intervenants** : Béatrice Prieur (Brest Métropole Océane – Responsable DSU), Lionel Daniélou (Brest Métropole Océane – Chef de projet - Rénovation Urbaine), André Pallier (Brest Métropole Habitat – Directeur Général Adjoint)

Les temps d'élaboration du projet :

Comprendre les ressorts du projet urbain, ses orientations stratégiques et opérationnelles implique de revenir sur les conditions « initiales » de sa conception :

Les ressorts des grandes lignes d'orientations du projet (programmation)

- A partir de quel diagnostic ? Quelle lecture des problématiques du quartier : sociales, patrimoniales, urbaines ?
- Dans quel contexte local : données du marché local de l'habitat ; politique locale de l'habitat – social -, PLH.
- En quoi le PRU conforte, accélère, renouvelle les orientations de la politique locale de l'habitat.
- Les enjeux du PRU : à l'échelle du quartier, mais aussi de la ville, voire de l'agglomération
- Le PRU par rapport aux orientations définies au niveau national.
- Comment le nouveau cadre « d'injonctions » défini par l'ANRU bouleverse (accélère) des calendriers initiaux?
- Comment impacte-t-il la conduite du projet et son contenu ? (impacts sur le projet ORU déjà en cours)?

Les articulations entre dimensions urbaines et sociales du projet

- Comment les temps de mise en œuvre des projets de rénovation et de cohésion sociale s'articulent-ils ?
- En quoi ces différentes temporalités sont-elles source de décalages préjudiciables au projet global ; a contrario, quelles mises en perspective sont envisagées pour construire des cohérences ?
- Après le temps des urgences et des réponses réactives (élaboration du PRU, élaboration du CUCS), quelles évolutions et adaptations progressives sont possibles pour repenser les liens entre dimensions urbaine et sociale des projets ? Peut-on repérer des glissements dans les logiques porteuses du projet, par exemple entre logique urbaine, patrimoniale ou sociale ?

Les lieux d'élaboration des projets : quelles instances, quelles compétences mobilisées

- L'articulation des dimensions urbaine et sociale du projet invite à repérer les principes d'organisation mis en place (dispositifs d'animation et de pilotage du projet) et à interroger les raisons qui les fondent. Quelle rupture mais aussi quels prolongements peuvent être repérés au regard de l'histoire de la conduite des politiques publiques – habitat, politique de la ville, urbanisme... Quels liens et passerelles sont prévus entre dispositifs de suivi des projets PRU et CUCS ? Quelles recompositions des équipes et compétences impliquées sur les territoires prioritaires ? Quel partage des outils d'observation et/ou d'évaluation, sur quels territoires ... ?

11 H 45 – 12 H 30 : Visite sur site guidée par les intervenants de Brest. Parcours permettant de saisir les différentes dimensions du projet urbain

12 h 30 – 14 h Déjeuner

14 heures – 17 heures. Mises en perspective et synthèse

- ⇒ **Mises en perspective** de l'expérience brestoise avec les autres sites : diversité des contextes et des configurations locales, diversité des postures professionnelles et institutionnelles, diversité des visées stratégiques et des orientations opérationnelles ... Mise en évidence des lignes forces : convergences et divergences entre projets. Difficultés transversales et modalités de réponses construites localement etc....
- ⇒ **Temps de synthèse et de bilan :**
 - ⇒ Enseignements essentiels de la journée, acquis partagés, éléments à creuser et à développer. Quelles lignes forces et quels incontournables se dégagent des échanges de la séance ?
 - ⇒ Poursuite de l'atelier : Relecture du contenu des séances du cycle et validation : Intervention AROHLM et RésO Villes.
 - ⇒ Définition des prochains sites d'accueil de l'atelier et des experts à solliciter

Cet atelier se poursuivra en 2008

IV - Les journées thématiques

1) projets artistiques et Insertions

L'association rennaise « Danse à tous les étages », a sollicité RésO Villes pour l'aider à organiser une rencontre sur le thème de la place des projets artistiques dans les parcours d'insertion.

Cette association propose à des femmes en trajectoire d'insertion de participer à un projet de création chorégraphique.

RésO Villes a participé à la conception, à l'organisation et à l'animation de cette journée qui s'est déroulée en juin 2007.

70 personnes, associations et professionnels de la politique de la ville ont participé à cette rencontre.

Contenu de la journée :

Tables rondes et conférences-débats autour de :

- Quelle plus-value de « l'art » par rapport à un autre support d'insertion ? Il semblerait que la « création » suppose un investissement personnel plus profond, donc une démarche-projet accélérée, et permet une ouverture sur les thèmes et des lieux de diffusion jugés inaccessible (travail sur les représentations et une autre pratique de la ville).
- Problème de la pérennité des financements qui pose la question de la définition de critères d'évaluation de la spécificité « artistique » de ces projets. Quid de la mesure du bien-être, de l'émotionnel, du processus de création renvoyant à une part d'improvisation nécessaire liée à la rencontre et à la dynamique de groupe (l'inspiration...) ?
- L'importance des acteurs de la Politique de la Ville dans ces projets pour assurer la rencontre des professionnels de l'insertion, du sociale et du culturel, et faire évoluer les pratiques de façon à garder une notion d'accompagnement global des publics.

Présentation du projet « Créatives » avec :

- Projection de 2 films
- Témoignages de femmes ayant participé au projet chorégraphique

RésO Villes a réalisé les actes de la journée et la publication a été diffusée en fin d'année 2007

2) « Nouvelle pauvreté : les travailleurs pauvres »

Cette rencontre s'est déroulée en juillet 2007.

Elle a réuni une cinquantaine de personnes, travailleurs sociaux et acteurs de la politique de la ville.

Déroulement de la journée :

Intervention de Paul LE CALLENEC, directeur de l'action sociale à Laval :

La prise en compte des travailleurs pauvres au CCAS de Laval, leur prise en compte dans la politique de la ville.

Intervention de Philippe ALONZO, chercheur et enseignant à la faculté de Nantes :

- Historique de la pauvreté en France, son évolution
- La situation de la pauvreté aujourd'hui

Débat avec les participants.

RésO Villes a réalisé les actes de la journée et la publication a été diffusée en début d'année 2008.

Suites données à la rencontre :

Un groupe de travail sera mis en place en début d'année 2008, accompagné de Philippe ALONZO, pour poursuivre la réflexion sur la prise en compte des travailleurs pauvres dans la politique de la ville.

V – Les interventions à la demande

a) Rencontre des acteurs à Morlaix

Cette rencontre s'est déroulée en octobre 2007 à Morlaix.

La communauté d'agglomération de Morlaix a sollicité RésO Villes pour animer une rencontre réunissant l'ensemble des acteurs de la politique de la ville de l'agglomération.

Le thème de la journée portait sur la place et la participation des habitants dans chacune des thématiques de la politique de la ville.

La matinée a été consacrée à la présentation du CUCS de l'agglomération de Morlaix, avec les interventions des différents signataires du contrat.

RésO Villes a fait une intervention en fin de matinée sur le thème de la participation des habitants.

L'après-midi a été conçue en ateliers permettant de débattre à partir d'expériences d'implication des habitants dans différents domaines (habitat, vie sociale, développement économique...)

b) Les rencontres territoriales du Morbihan

Ces rencontres se sont déroulées en décembre 2007

Le Sous-préfet de Lorient a sollicité RésO Villes pour animer la rencontre des acteurs de la politique de la ville de Lorient et celle d'Auray.

Ces rencontres avaient pour objectif de débattre des actions à développer pour contribuer à la définition du futur « Plan Espoir pour les Banlieues » envisagé par Fadela AMARA, Secrétaire d'Etat à la politique de la ville.

c) Recherche Action en Maine et Loire

La DDJS du Maine et Loire a sollicité RésO Villes pour organiser et animer une recherche action destinée aux acteurs chargés de mettre en place le dispositif VVV (Ville Vie Vacances).

Il s'agira d'accompagner les professionnels pour mener une réflexion sur la compréhension des difficultés et la mobilisation des jeunes des quartiers.

Une première rencontre de préparation de ce travail s'est tenue en décembre 2007.

La recherche action se déroulera sur l'année 2008.

d) Animation débat à Saint-Nazaire

En collaboration avec l'agglomération nazairienne, RésO Villes a animé une soirée débat avec les acteurs du CUCS de l'agglomération nazairienne.

La première partie de la soirée a été consacrée à la mise en œuvre du CUCS sur l'agglomération.

La deuxième partie de la soirée a permis d'échanger et de débattre sur la mobilisation des jeunes des quartiers prioritaires.

Cette rencontre a eu lieu en décembre 2007.

e) Intervention dans les organismes de formation

RésO Villes intervient régulièrement dans des organismes de formation (ENACT d'Angers, école de formation de travailleurs sociaux, AFEV de Rennes ???) pour enrichir la connaissance des participants, sur la politique de la ville.

VII -Conclusion

L'équipe de RésO Villes

Gwénaëlle HERVE : Assistante de direction, en charge du secrétariat, du suivi quotidien de la comptabilité, du suivi des plannings, et de l'ensemble de la logistique.

Soazig BARRE : Responsable de la documentation, de l'information et des publications : Veille documentaire, lettre de RésO Villes, site Internet, résO flash, dossiers thématiques, fiches expériences, mise en forme et suivi des publications.

Muriel NOIROT : chargée de mission, en charge du lien permanent avec les équipes territoriales dans nos deux régions (informations en direction des équipes et remontée des attentes et des projets), animation des cooper'villes, partage de l'animation des réseaux avec Brigitte MALTET.

Chafik HBILA : chargé de mission, doctorant en sociologie à l'université de Rennes II, chargé d'accompagner les réflexions et la mise en place d'un travail sur la mobilisation des jeunes dans les quartiers prioritaires. Ce travail devra alimenter la thèse que Chafik préparera durant trois ans à RésO Villes.

Brigitte MALTET : directrice de RésO Villes, en charge de la coordination et du suivi de l'ensemble de l'activité de RésO Ville.

Youri GERE, en poste de chargé de mission à RésO Villes depuis septembre 2006, a quitté notre association en juin 2007, pour rejoindre le PACTARIM d'Orléans.

Il a été remplacé par **Muriel NOIROT-BELLOT**, en septembre 2007.

En décembre 2007, RésO Villes a accueilli Chafik HBILA, pour un contrat de 3 ans, dans le cadre d'une convention CIFRE.

Chafik prépare une thèse sur la question de la prise en compte des jeunes des quartiers prioritaires.

Il aura mission d'organiser une réflexion avec l'ensemble des acteurs sur la question des politiques jeunesse.

Par ailleurs, il contribuera à l'organisation de l'atelier « évaluation » prévu en 2008.